

**COMPTE RENDU - EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date d'affichage de la Convocation

13 octobre 2017

Date de la convocation

20 octobre 2017

L'an deux mil dix-sept, le vingt du mois d'octobre, à 21h00.

Le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance ordinaire sous la présidence de Madame JOSEPH Annie, Maire

Membres en exercice : 11

	Présents	Absent (e)	Procuration à
Mme JOSEPH Annie	X		
M. SÉRISÉ Bertrand	X		
M. FRATTINI Bruno	X		
M. ROBERT Guy-Michel	X		
Mme CARTIER Simone	X		
Mme CHAUSSIS Nathalie	X		
M. LE GOAZIOU Dominique	X		
Mme VIANA DE MENDONCA Céline	X		
M. CULLIN Patrice	X		
M. BIGOT Dominique	X		
Mme MUZY Véronique		X	

Madame le Maire déclare la séance ouverte à 21h05.

Membres présents:

10 Présents *- 1 excusé - 0 absent.

Le conseil municipal conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales a élu Bertrand SÉRISÉ, secrétaire de séance.

Madame le Maire constate que le quorum est atteint est ouvre la séance avec l'ordre du jour suivant :

1. Approbation du compte rendu du conseil municipal du 15 septembre 2017
2. Recensement de la population
3. Finances

4. **CIG : Centre Interdépartemental de Gestion de la Grande Couronne de la Région Ile de France**
5. **Syndicats**
6. **Information :**
7. **Questions diverses**

1. **Approbation du compte rendu du conseil municipal du 15 septembre 2017 :** Madame le Maire demande à l'assemblée si des observations particulières sont à formuler sur le compte rendu de la séance du 15 septembre 2017 qui a été distribué lors de la convocation.

Après en avoir délibéré, aucune remarque n'ayant été faite, le conseil municipal approuve le compte rendu à l'unanimité des membres présents.

2. **Recensement de la population :**

Madame le Maire informe le conseil municipal que les habitants de Millemont vont être recensés pendant la période du 18 janvier au 17 février 2018.

- a. **Création d'un poste de coordonnateur (Recensement de la population)**

Madame le Maire informe le conseil municipal qu'à la suite de la formation suivie à l'INSEE au mois de septembre avec Bruno Verlhac, secrétaire de mairie, la commune doit prendre une délibération pour la création d'un poste de coordonnateur. Madame le Maire explique au conseil municipal qu'il ne sera pas rémunéré pour cette tâche.

Madame le Maire a proposé Bruno Verlhac, secrétaire de mairie, pour être le coordonnateur de la commune, suivre l'évolution du recensement et mettre à jour toutes les informations sur le site dédié de l'INSEE.

Après en avoir entendu les explications de Madame le Maire, le Conseil Municipal décide de créer le poste de coordonnateur pendant la période allant du 18 janvier au 17 février 2018.

- b. **Création d'un poste d'agent recenseur**

Madame le Maire informe le conseil municipal qu'une délibération doit être prise pour la création d'un poste d'agent recenseur qui réalisera le recensement des habitants pour la période allant du 18 janvier au 17 février 2017.

Madame le maire a proposé à M. Sylvain CHATELOT de réaliser le recensement de la population au vu de sa connaissance de la commune et de ses habitants. Madame le Maire informe qu'une indemnité lui sera versée pour la période allant du 18 janvier au 17 février 2018.

Après en avoir entendu les explications de Madame le Maire, le Conseil Municipal décide de créer le poste d'agent recenseur pour la période allant du 18 janvier au 17 février 2018.

3. **Finances**

- a. **Décision modificative (Achats de matériels)**

Madame le Maire explique au conseil municipal qu'à la suite des pannes répétées de la débroussailleuse et du souffleur nous avons été dans l'obligation de racheter du matériel pour les remplacer.

Madame le Maire informe que lors de la confection du budget 2017, il n'avait pas été prévu de budget pour ces nouveaux investissements.

Madame le Maire propose donc de prendre la décision modificative suivante afin d'avoir une meilleure vision budgétaire :

FONCTIONNEMENT :		DEPENSES	RECETTES
		TOTAL :	0.00
			0.00
INVESTISSEMENT :		DEPENSES	RECETTES
2151	Réseaux de voirie	-1500.00	
2158	Autres installat°, matériel et outillage	1500.00	
		TOTAL :	0.00
			0.00
		TOTAL :	0.00
			0.00

Après en avoir entendu les explications de Madame le Maire, les membres du Conseil municipal décident de réaliser le virement proposé.

b. Participation par les familles du centre de loisirs de Montfort l'Amaury :

Madame le Maire informe le Conseil municipal et qu'elle a signé la convention avec L'IFAC 78 afin que les enfants de Millemont puissent bénéficier du Centre de loisirs pendant la période estivale 2017.

Madame le Maire propose de reprendre la délibération de l'année 2016 (N°DE_2016_026) afin que la commune puisse refacturer le coût du séjour aux familles (Copie de la délibération de 2016).

Après en avoir entendu les explications de Madame le Maire, les membres du Conseil municipal décident de demander aux familles le paiement des journées effectuées au Centre de Loisirs.

c. Versement de subvention 'Séjour scolaire » : Madame le Maire explique que Monsieur POITOU, coordonnateur EPS du collège Maurice Ravel, nous a transmis une demande de subvention pour un voyage scolaire « Stage Pleine Montagne – Val Cenis – Lanslebourg », du 14 janvier 2018 au 20 janvier 2018.

Madame le Maire propose de verser la somme de 50€ par enfant comme l'année passée.

Madame le Maire explique que pour l'année 2018, il y a deux enfants de Millemont qui participeront à ce séjour, soit une subvention de 100€.

Après en avoir entendu les explications de Madame le Maire, les membres du Conseil municipal décident de verser une subvention de 100€ au Collège Maurice Ravel pour ce séjour.

4. CIG : Centre Interdépartemental de Gestion de la Grande Couronne de la Région Ile de France

a. Renouvellement du contrat groupe d'assurance Statutaire avec le CIG :

Madame le Maire explique que le CIG propose le renouvellement du Contrat groupe d'Assurance Statutaire.

Je vous rappelle que lors d'un accident de travail ou autre, ce contrat nous rembourse une partie du salaire de l'agent.

Je vous propose de me donner signature pour cette convention afin d'assurer la continuité du contrat.

Après en avoir entendu les explications de Madame le Maire, les membres du Conseil municipal donne pouvoir à Madame le Maire pour signature de tous les documents concernant le renouvellement du contrat groupe d'assurance statutaire.

b. Renouvellement de la convention relative à la mise à disposition d'un avocat :

Je vous informe que la convention N°12/15 relative à la mise à disposition d'un avocat par le Centre de Gestion arrive à son terme le 23 octobre 2017.

Madame le Maire demande aux membres du Conseil municipal si cette convention doit être renouvelée.

Après en avoir discuté au sein du Conseil municipal, Madame le Maire propose de renouveler la convention avec le CIG. Le Conseil municipal donne son accord afin que Madame le Maire puisse signer tous les documents concernant le renouvellement de cette convention

5. Syndicats :

- a. **CCCY :** Madame le Maire informe le Conseil municipal que le rapport d'activités 2016 de la CCCY, nous a été transmis pour approbation. Une copie a été remise à l'ensemble des membres du Conseil municipal.

Après en avoir entendu les explications de Madame le Maire, le rapport 2016 de la CCCY a été approuvé par 8 voix pour et 2 abstentions.

- b. **SIRAYE :** Madame le Maire informe le Conseil municipal que le rapport 2016 de la SIRAYE, nous a été transmis pour approbation. Une copie a été remise à l'ensemble des membres du Conseil municipal.

Après en avoir entendu les explications de Madame le Maire, le rapport 2016 du SIRAYE a été approuvé à l'unanimité des membres présents.

- c. **SILY :** Madame le Maire informe le Conseil municipal que le rapport 2016 du SILY, nous a été transmis pour approbation. Une copie a été remise à l'ensemble des membres du Conseil municipal.

Après en avoir entendu les explications de Madame le Maire, le rapport 2016 du SILY a été approuvé par 8 voix pour et 2 abstentions.

6. Information :

- a. **AGEDI :** Madame le Maire informe le conseil municipal que le président d'AGEDI (Gestion des logiciels et du site Internet de la commune), nous propose d'offrir la

possibilité de saisir la commune par voie électronique. Pour cela AGEDI, installera gratuitement une plateforme spécialement conçue à cet effet dans les prochains jours.

Madame le maire a répondu favorablement sur le principe de la mise en place de cette plateforme à partir du site internet de la commune.

7. Questions diverses :

Madame le Maire lève la séance à 21h30.

Le Maire,

Mme JOSEPH Annie



M. FRATTINI Bruno

Mme CARTIER Simone



M. LE GOAZIQU Dominique



M. CULLIN Patrice

Le secrétaire de séance,

M. SÉRISÉ Bertrand



M. ROBERT Guy-Michel



Mme CHAUSSIS Nathalie



Mme VIANA DE MENDONCA Céline



M. BIGOT Dominique